



Le mot du Maire
Liliane ANDRÉ

L'ARTRÉSISIEN

L'ÉDITO !

N°4 - JANVIER 2022

Chères Artrésiennes, chers Artrésiens,

A l'occasion de cette année nouvelle, je tiens à vous présenter ainsi qu'à ceux qui vous sont chers en mon nom personnel et au nom de la Municipalité nos vœux de **meilleure année 2022**.

Qu'elle vous garde tous en bonne santé !

Compte tenu de l'évolution de la pandémie, la traditionnelle cérémonie des vœux prévue le 17 janvier où nous espérions nous rencontrer, vous rencontrer pour un moment de convivialité, d'échanges a été supprimée comme dans toutes les communes.

La fin de l'année est habituellement une période où nous aimons rencontrer notre famille, nos amis pour fêter Noël et le passage vers la nouvelle année.

Cette crise nous isole, nous prive de contacts sociaux, nous éloigne de nos proches, restreint nos libertés et plonge certains dans l'inquiétude et la tristesse...

Retour sur 2021 : année un peu moins « compliquée » que 2020 certaines manifestations ont pu être organisées : 14 juillet, marche rose, concours de pétanque, de belote, repas et distribution des colis des Seniors sous certaines conditions mais d'autres événements prévus en fin d'année ont été annulés...

Les projets prévus en 2021 ont été réalisés, les derniers en septembre: pose du sonomètre dans la salle des fêtes, passage en éclairage LED de la rue de la Gare et fin décembre installation de banc et poubelles dans le village.

2022, des travaux de réfection de chaussée, de sécurisation, d'enfouissement de réseaux, de stationnement seront effectués dans la rue de l'Eglise, des trottoirs praticables et accessibles à tous seront créés dans un souci d'améliorer la circulation et la sécurité des habitants.

L'étude est en cours, une concertation est prévue avec les riverains lors d'une réunion publique. Il y aura des incidences mais des travaux de réhabilitation de rues sont nécessaires pour sécuriser l'accès au centre du village.



Se rendre en mairie
7 rue de la fabrique 59269 Artres



Lundi au Mercredi de 9h à 11h
Du Jeudi au Vendredi de 9h à 11h30
Lundi de 15h à 18h



Par téléphone
03.27.27.14.17



Horaires

Lundi au Mercredi de 9h à 11h
Jeudi et vendredi matin : de 9h à 11h30
mardi, mercredi et vendredi : de 15h à 17h
lundi : de 15h à 18h
Jeudi après midi : Fermée



Par mail

mairie@artres.fr



www.artres.fr



facebook
Commune Artres

Avant de réitérer mes vœux, je voudrais remercier l'équipe administrative et technique pour leur implication.

Merci aux enseignants particulièrement touchés par cette crise, l'école est fondamentale pour nos plus jeunes pour leur donner des clefs de connaissance, de réussite, de liberté. Elle est aussi importante pour l'avenir de notre commune.

J'ai également une pensée pour ceux qui ont été touchés par la maladie, la solitude.

Que 2022 soit pour tous une belle et heureuse année remplie de bonheur, de bonne santé. Que vos projets se réalisent dans la joie et une sérénité retrouvées.

Liliane ANDRÉ



Le monde de demain emportera dans ses valises les bonnes idées et les bonnes actions du monde d'aujourd'hui...

Patrick Louis Richard

Liliane André, maire d'Artres et le Conseil Municipal vous adressent leurs meilleurs vœux. Que 2022 vous apporte bonheur, santé, réussite !

Mairie d'Artres, 7 rue de la Fabrique 59269 ARTRES
03 27 27 14 17 - mairie@artres.fr



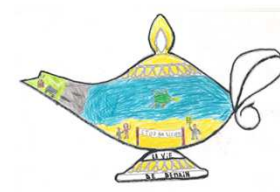
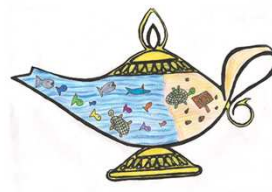
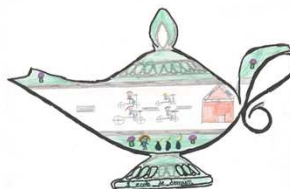
DESSIN POUR LA CARTE DE VŒUX

Imagine le monde de demain ?

Pour illustrer la carte de vœux de la municipalité, voici le thème qui a été confié aux élèves de CE2-CM1-CM2 de l'école de la Rhône ! Les élèves ont réalisé cette mission avec brio !

Cela a fortement inspiré les enfants qui ont réalisé 27 dessins.

Un grand merci aux enfants et à l'équipe pédagogique !



INAUGURATION DES VESTIAIRES ET CLUB-HOUSE...

Merci pour la présence de [Sébastien Chenu](#), député, [Laurent Degallaix](#) Président de Valenciennes Métropole et conseiller départemental, les Maires des communes voisines, la gendarmerie, les commerçants, artisans, les associations, les habitants. Isabelle Choain, [Jean-Claude Dulieu](#), conseillers départementaux, les présidents du district Escaut et de la ligue se sont excusés de leur absence. Merci au Sénateur DANY WATTEBLED qui nous a fait l'honneur de visiter les installations hier car empêché ce matin.



LES VESTIAIRES

Ce projet était porté par l'équipe municipale précédente avec CHRISTIAN LERAT, Maire. Merci à nos "sponsors", les subventions obtenues ont permis à ce projet d'aboutir.



CLUB HOUSE



...ET INAUGURATION DE L'ESPACE LUDIQUE ET PARCOURS SANTÉ



Extrait de l'allocution de Madame le maire lors de l'inauguration : « Grâce au plan de « relance villages et bourgs » du département, nous avons programmé la démolition des anciens vestiaires et l'installation d'une aire de jeux et d'un parcours santé le long du terrain de football. »

« Ces structures au cœur du village, près de l'école et du stade permettent aux enfants de développer leur habileté physique telles que l'équilibre, le saut, ainsi que la motricité fine. »

« Ces installations sont propices également « au bien vivre ensemble » puisque parents et enfants peuvent échanger. »



SALLE DES FÊTES: INSTALLATION D'UN SONOMÈTRE

Pour limiter les nuisances sonores de la salle des fêtes, un sonomètre a été installé en septembre.

Dépenses commune : 3 573€ TTC



ECLAIRAGE PUBLIC



L'éclairage public a été remplacé par des lanternes à LED dans la rue de la Gare.

Dépenses : 29 936€ TTC

Subventions :

11 226€ DETR

Subventions attendue

6860€ Valenciennes Métropole

Reste à charge pour la commune : 11 850€



MOBILIER URBAIN

En début d'année, les agents municipaux ont installé 10 poubelles réparties dans le village, 2 cendriers muraux à la salle des fêtes et un banc place de la Fontaine.

Dépenses commune : 2 611€ TTC



Banc Place de la Fontaine

2 cendriers aux entrées de la salle des fêtes



Quelques emplacements de poubelles



SPECTACLE DU 18 NOVEMBRE

En partenariat avec l'Espace Barbara de Petite-Forêt, dans le cadre des « Chemins de Traverse », la commune a accueilli dans la salle des fêtes deux spectacles destinés aux enfants de l'école de la Rhônelle.



Le matin, les frères Bricolo se sont produits devant les enfants de maternelle. S'inspirant des jeux de construction des enfants, ils imaginent des bâtisses à base de briques musicales en bois et de tubes sonores permettant de réaliser de multiples formes architecturales.

Ils se jouent des murs, dansent avec les mots faisant sonner, briques, ardoises et tuyaux.....



L'après-midi, les élèves des classes élémentaires ont pu assister à un spectacle musical **Kot Baioun**, ils ont été invités à un voyage envoûtant et ensorcelant vers des contrées lointaines.

Kot Baioun le chat est un personnage surnaturel qui a un double pouvoir, il sait endormir ses victimes afin de les dévorer en leur racontant des histoires captivantes.

Il peut également vous guérir de vos maux par la magie des mots si vous l'attrapez et l'obligez à vous relater ses contes....





Le mardi 23 novembre, les élèves de la classe de Madame Tytgat (CE2-CM1-CM2) se sont rendus à Saint-SAULVE afin de visiter l'usine d'incinération et de revalorisation des déchets : ECOVALOR.

La visite dure environ 2 heures. La première heure se déroule en salle de réunions et est consacrée à la projection d'une présentation informatique et interactive qui permet aux enfants de découvrir la problématique générale des déchets : prévention, collecte, tri, recyclage, incinération, valorisation énergétique....



La deuxième heure, lors de la visite de l'usine, les enfants ont suivi « le chemin » des déchets ménagers non recyclables amenés par camions : déchets pesés, déchargés, brûlés dans des fours qui produisent de la vapeur d'eau valorisée en énergie électrique.



De retour à l'école, les enfants participeront à un concours de dessins dans le but de réaliser un calendrier. Les classes des dessins sélectionnés se verront remettre en juin une carte cadeau.

NOËL DES ENFANTS ÉCOLE DE LA RHÔNELLE

Vendredi 17 décembre, les écoliers de l'école de la Rhônelle ont rencontré le Père Noël qui leur a distribué une coquille, des fruits et des friandises.



11 NOVEMBRE

MANIFESTATIONS MUNICIPALES



A l'occasion du 103e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, la commune d'Artres a organisé la commémoration de l'Armistice et un hommage à tous les Morts pour la France en présence des anciens combattants, des enfants de l'école, des associations et des habitants. Liliane André, Maire et le Conseil Municipal remercient sincèrement les associations et les Artrésiens présents à la commémoration du 11 novembre.



Une mention particulière aux parents accompagnant leurs enfants, aux enseignants qui ont su leur insuffler l'envie de nous accompagner au Monument aux Morts pour honorer ces Français, nos aïeux qui ont combattu pour notre liberté.
Très émouvant d'entendre ces voix enfantines lire des extraits de lettres des Poilus, d'honorer les Artrésiens morts pour la France !

Encore plus émouvant d'entendre les enfants vous dire : "J'ai adoré faire ça !" Un beau moment, on n'a pas de fanfare, on est dans un village et les commémorations sont à notre image : simples mais bien ressenties...

L'Union Nationale des Anciens Combattants représentée par le Président René Bara, le Secrétaire, Gérard Lion, le Porte drapeau officiel, Émile Griffon, Maxime Jacquinet membre, Liliane André, Maire se sont rendus au cimetière anglais. Ces tombes de guerre du Commonwealth se trouvent juste à l'entrée du cimetière communal. Dans un rectangle, sont alignées six stèles blanches où sont gravés les noms des soldats du Commonwealth morts au combat durant la première guerre mondiale.



UNE NAISSANCE, UN ARBRE



Pour souhaiter la bienvenue aux nouveau-nés de 2021, les parents ont été invités à planter un arbre à proximité de l'espace ludique place de la mairie le 13 novembre.

L'arbre symbole de la vie portera une étiquette au nom de l'enfant qui grandira au même rythme que celui-ci....Chaque enfant recevra un certificat à son nom.



« On plante souvent un arbre à la naissance d'un enfant avant tout car il est symbole de vie, c'est un acte fort, l'arbre grandit au même rythme que l'enfant.

Il s'agit d'apprendre à l'enfant à respecter la nature, « son » ARBRE, et à suivre son développement... »

REPAS DES AINES

Le repas des Seniors s'est déroulé ce dimanche 21 novembre et a remporté un franc succès.

Nos aînés se sont retrouvés pour partager un bon moment d'amitié et de solidarité. Après le mot d'accueil de Madame le Maire, Liliane André, les murs de la salle des fêtes résonnaient cette après midi au son des trompettes animé par le groupe de variété "LES SHAKERS".

Un panier garni de Fruits a été offert aux doyens de la journée.



CÉRÉMONIE DU 5 DÉCEMBRE



La cérémonie commémorative des morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie s'est déroulée en présence du maire, les adjoints et les représentants de l'association des anciens combattants.

Cet hommage inclut tous les Français morts pour la France dans les Trois pays d'Afrique du Nord dans la période comprise entre 1952 et 1962.

Il ne fait pas de distinctions d'origines ou de religions: militaires d'active et du contingent, fonctionnaires et civils.



Cet hommage n'oublie pas en particulier les morts et disparus, les anonymes victimes d'attentats, d'exactions, de tortures du simple fait qu'ils étaient Français.



DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL AUX AÎNÉS



L'après-midi, les Seniors se sont rendus à la salle des fêtes afin de retirer leur présent.



Certes, il manquait ce moment convivial où les Artrésiens se retrouvaient autour d'un vin chaud ou chocolat chaud.... A cette occasion, 205 colis ont été confectionnés.



En espérant que l'année 2022 permettra de nous retrouver sans contrainte.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Remise des prix pour le concours des maisons fleuries le vendredi 8 octobre.
La municipalité a remis un panier composé de bulbes pour la floraison printanière.

Félicitations à tous les participants !

Inscrivez-vous nombreux pour 2022 avant le 15 juin !



Possibilité de retirer le bulletin d'inscription en Mairie,
de le télécharger sur le site internet:
www.artres.fr
ou sur Facebook: [commune artres](https://www.facebook.com/communeartres)



Décoration de Noël : La municipalité a proposé aux Artrésiens de participer à un concours de décorations et illuminations de Noël. Ce concours a pour but de donner aux fêtes de fin d'année une ambiance féérique et lumineuse. Il a pour objet de récompenser l'investissement et l'implication des Artrésiens dans la décoration de leur maison.

ILLUMINATION



Résidence la Drère



Rue de la Gare



Rue du Préau

Lotissement le Marronnier

Rue de la Viewarde



Rue de l'Eglise



Rue Gambetta

Bravo à tous les participants qui, de par leur travail et leur créativité, égaient les rues de leur quartier et participent ainsi à l'embellissement du village à l'occasion des fêtes de fin d'année. Ils font vivre la magie et l'esprit de Noël au pas de leur porte !



Rue derrière les Haies



Rue de la Viewarde



Élection 2022 : les dates clés

4 mars 2022

Date limite de l'inscription sur les listes électorales.

La date limite pour les inscriptions en ligne est fixée au **2 mars 2022**.

Élections 2022

- **Présidentielle : 10 et 24 avril**
- **Législatives : 12 et 19 juin**

Le recensement citoyen: tous concerné(e)s à partir de 16 ans

A partir de vos 16 ans, le recensement citoyen (ou militaire) vous permet d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales ! Il concerne tous les jeunes, filles ou garçons.

A partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement citoyen ou militaire : il vous permettra en particulier d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Dans la pratique, vous avez **jusqu'à 25 ans** pour vous faire recenser, mais attention, cela peut retarder d'autant vos démarches, par exemple pour passer un examen national ou d'Etat (bac, CAP, permis de conduire...) pour lesquels le certificat de participation à la JDC reste nécessaire.

Le recensement citoyen : quels avantages ?

Le recensement est une démarche **citoyenne**, qui s'inscrit dans le Parcours Citoyenneté et qui vous permet :

- d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
 - d'être inscrit(e) **automatiquement sur les listes électorales** à vos 18 ans.
- Ensuite, l'**attestation de participation à la JDC** vous permet :
- d'accéder aux examens et concours d'Etat : CAP, Bac, permis de conduire
 - de vous engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil.

Où effectuer le recensement citoyen ?

> à la mairie de votre domicile

Recensement citoyen : quels documents sont nécessaires ?

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- un livret de famille.



Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16^e anniversaire et la fin du 3^e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

VOTRE CHIEN EN LAISSE, C'EST MIEUX...

Il est fréquent de voir des maîtres laisser librement gambader leur chien, lors de la promenade quotidienne, quitte même à le laisser divaguer hors de portée de voix. Pourtant, pour ceux qui l'ignoreraient, nos amis les canidés doivent être tenus en laisse sur la voie publique.

Surpris en flagrant délit de chien en liberté, certains maîtres s'insurgent et rétorquent, « Mon chien est amical, il n'a jamais mordu quiconque » ; « Il n'est pas agressif pour deux sous, il a besoin de se défouler, il obéit aux ordres »,
...sauf que nul n'est à l'abri d'un élan fougueux ou d'un comportement menaçant de son animal.



Que ce soit un berger allemand, un teckel ou encore un yorkshire, la consigne est valable pour tous. « Le problème, c'est que souvent les maîtres ne connaissent pas la loi, et que tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire. Concernant les animaux dits de deuxième catégorie, beaucoup n'appliquent pas le port de la muselière et n'ont même pas avec eux le livret de l'animal (permis de détention d'un chien catégorisé) »

**Bien évidemment, chacun fait comme il veut,
en sachant qu'il est responsable de ses propres choix !**
Mais attention, car si vous risquez un accident, vous en serez responsable.

Nous vous recommandons de toujours tenir votre chien en laisse, en lieu public, car :

- Cela évitera que votre chien courre après tout et n'importe quoi (les gens, les voitures, d'autres chiens, d'autres animaux, ...)
- Vous éviterez aussi que votre chien s'enfuit, ce qui peut parfois arriver, même sans savoir pourquoi
- Et vous préviendrez certains mauvais comportements de votre animal, dont on ne sait pas toujours à l'avance quel serait son comportement, face à une situation totalement nouvelle ou inattendue

C'est pourquoi il est conseillé vraiment de faire preuve ici de respect, et de discernement. Bien sûr, il convient aussi de laisser son animal se défouler, car ils en ont tous besoin !

**Mais faites preuve de compréhension, de tolérance,
et de savoir-vivre avec les autres, c'est primordial.**



Stéphanie Lionne a accueilli le 18 septembre dans sa ferme des 3 Muids situé rue de Famars à Artres un marché fermier pour montrer les savoir faire paysans et les productions locales.

Un bon moments de partage entre les Artrésiens et les agriculteurs et artisans locaux.



L'année 2021 n'a pas été très propice pour nous comme l'année 2020 à cause du Covid 19.

En septembre, nous avons annulé notre ball-trap comme l'année précédente par mesure de précaution sanitaire.



Le 23 octobre, nous avons fait notre concours de pétanque « JOEL DUBOIS », très belle après-midi entourée de beaucoup d'amis.



Pour l'année 2022, nous reprendrons nos activités habituelles, comptage, concours de pétanque, ball-trap, barbecue avec remise de faisans. Aucune date n'est déterminée pour les manifestations.

Le calendrier sera établi lors de notre réunion de mars 2022, si toutefois les rassemblements sont possibles.

Le président et tous les sociétaires vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2022, prenez bien soin de vous.

En octobre, nous avons fait notre barbecue sans lâcher de faisans.

Celui-ci a permis de réunir tous les sociétaires pour faire le bilan du gibier tué.

Le président Mr LUSSIEZ Pascal





En ce début d'année, nous avons élu notre bureau qui reste inchangé :

La secrétaire Isabelle Goguillon, la vice-présidente Coralie Floquet, la présidente Pauline Piorun, la trésorière Nadia Fromont.

A ce jour, nous avons déjà mené plusieurs actions :

- le marché d'automne : grâce aux dons reçus des parents d'élèves, des commerçants et des habitants du village, nous avons passé une agréable matinée ! Et vendu la majorité des dons !
- le défilé d'Halloween n'a pas pu avoir lieu cette année... Mais nous avons offert à chaque élève un paquet de bonbons !
- fin novembre un calendrier de l'Avent a été offert à chaque élève.
- le dernier jour d'école avant les vacances de Noël et malgré la situation sanitaire, nous avons pu offrir un goûter aux enfants en respectant les règles de sécurité. Chocolat chaud et brioches, les enfants se sont régalez !
- pour les fêtes de fin d'année, nous avons renouvelé « l'opération jacinthes » qui est comme tous les ans un succès. C'est plus d'une centaine de compositions qui ont été vendues !



Cette année aussi particulière que la précédente, nous avons encore plus besoin de vous pour nous aider dans l'organisation des événements !

N'hésitez pas à prendre contact avec un membre de l'association ou à nous envoyer un message sur Facebook, si vous souhaitez devenir un membre actif de l'association.

Vous pouvez nous suivre et nous contacter sur <https://www.facebook.com/ape.artres> ou apeecolelarhonelle@gmail.com

Nous en profitons pour remercier la municipalité qui nous aide financièrement et autrement, le directeur de l'école et la totalité de l'équipe pédagogique avec qui nous travaillons régulièrement pour apporter le meilleur aux élèves et bien évidemment les parents qui nous soutiennent dans nos manifestations.

Pour finir, nous vous souhaitons à tous une agréable et heureuse année 2022, remplie de joie, d'amour et de réussite. Que tous vos projets se réalisent... Prenez bien soin de vous et de votre famille !





OCTOBRE ROSE

Le dimanche 24 octobre, en partenariat avec la municipalité, une marche rose fut organisée sur les chemins ruraux d'Artres.

183 marcheurs se sont mobilisés sur les 3 parcours proposés (7km, 8,5km et 14km).



De retour au parking de la mairie, les participants purent partager un moment convivial et réconfortant autour d'une collation offerte par CARPE DIEM. La participation des randonneurs s'est élevée à 640€.

Un grand bravo à tous !!



Le 20 décembre, un chèque de 640€ fut remis à EMERA (Ecoute et soutien des Malades, des personnes âgées et de leurs proches, Entraide des professionnels avec le Réseau médico-social d'Accompagnement, prise en charge et accompagnement des personnes atteintes de pathologies cancéreuses). Cette association située rue Dunant à Valenciennes permet aux personnes de pratiquer des activités sportives, culturelles, de bien-être etc...



Les sorties dominicales de l'association CARPE DIEM ont repris en 2021 et ont permis aux adhérents de se retrouver.

Par contre, pour la deuxième année consécutive, le RUN & BIKE prévu le 6 juin 2021 a été annulé.

Il fut question de le reporter en septembre mais la contrainte de mesures sanitaires trop strictes à mettre en place a eu raison de notre volonté.



ASSOCIATION LA TRUITE ARTRIENNE



L'année qui vient de s'achever est restée stable malgré la Covid-19.
Les manifestations : fête de la pêche, sortie d'initiation pour les jeunes de l'école de la Rhône n'ont pas pu encore se dérouler en 2021. Enfin, nous espérons que l'année 2022 sera meilleure.

Nous tenons à remercier Madame le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal pour leur soutien matériel et financier qui permet aux adhérents de profiter de leur passion « la pêche ».

Les membres de la Truite Artrienne et moi-même vous souhaitons une bonne année 2022.

AGENDA

Janvier : assemblée générale: remise des cartes de pêche

Février : nettoyage des berges de la Rhône

Juin : fête de la pêche

Juillet : sortie école

14 Juillet : concours de pétanque

Le président , Yvon Joigneaux



ASSOCIATION ARTESIENNE ACTIVE "3 A"

Après l'animation sur le foot "Euro 2020" en juillet 2021, les clients ont pu encore être gâtés en cette fin d'année.

Des parapluies étonnants, des bons d'achat, des cartes de visites ont été remportés, encore un succès pour nos commerçants artisans de pouvoir récompenser une clientèle fidèle à leur activité, leur service et leurs produits de qualité.

Une remise de lots locale comme on l'organise d'habitude, n'a pu avoir lieu cause de crise sanitaire.

Merci aux adhérents et leurs clients, à mon bureau, la FTIAVAL, à la CCI GH et la Municipalité pour leur soutien à l'Union Commerciale.

Au nom du bureau, je vous présente tous mes vœux de Joie, Bonheur, Santé et avec l'espoir de plus de sérénité.

Vive le commerce et l'Artisanat de proximité !!!



pour le bureau des " 3A"
La Présidente
Maryline CANONNE

Le 22 octobre,
assemblée Générale de
l'association les 3A.





La saison 2021/2022 de l'AS Artres a pu enfin reprendre quasi normalement : entraînements, compétitions, manifestations ... Nous comptabilisons cette année plus de 110 licenciés.



La saison a débuté avec la réception de l'équipe de R1 de La Sentinelle dans le cadre du deuxième tour de la Coupe de France.



Le 9 octobre 2021 nous avons, enfin pu nous retrouver pour un superbe moment de convivialité lors de notre traditionnel concours de belote.

Nos jeunes joueurs des catégories U6 à U11 ont eu la chance d'assister au match VA- Dunkerque le 16 octobre 2021 au Stade du Hainaut.

Malgré un contexte sanitaire compliqué nous sommes ravis de voir l'activité et la vie reprendre son cours au sein de notre club.



Que votre Noël soit illuminé par les sourires de ceux que vous aimez et que leurs rires résonnent avec gaité au cœur des festivités. À l'aube du Nouvel An, acceptez de tout cœur les vœux les plus chaleureux pour une année exceptionnelle !

La bourse aux jouets organisée par Isabelle LEDIEU de début novembre n'avait pas été programmé compte tenu du contexte sanitaire.

Après avoir dû l'annuler l'an dernier, COVID oblige, l'association artrésienne ACLT (Art, Culture, Loisirs et Traditions) espérait renouer cette année avec le Marché de Noël, les samedi 4 et dimanche 5 décembre.

Il aurait dû se tenir à la salle des fêtes avec une vingtaine d'exposants, et soumis au pass sanitaire et masque.

Finalement, comme il se tenait dans un espace clos, il a été **annulé à la toute dernière minute** alors que tout avait été organisé au niveau de la communication dans le village et alentour, presse, Facebook, l'intendance, l'énergie déployée par la responsable de la manifestation (Sabine BERGAMINI) pour avoir un marché de Noël digne de ce nom avec un maximum d'exposants...

Au regard du contexte sanitaire en forte augmentation et les contraintes sanitaires strictes à mettre en place dans une telle situation, la municipalité a recommandé l'association d'annuler cet évènement qui se déroule dans **un local fermé**.

Cette deuxième annulation consécutive constitue un crève-cœur pour l'ACLT en général et Sabine BERGAMINI en particulier, l'organisatrice de cette manifestation !

On s'y attendait un peu au regard des contaminations qui progressaient tous les jours sur notre arrondissement... Nous ne voulions pas prendre de risque d'engendrer un cluster et j'ai pris personnellement la décision par prudence d'annuler l'évènement en accord avec la municipalité.

Nous tenons à nous excuser auprès des exposants et des artrésiens et nous remercions l'ensemble du Conseil Municipal pour leur soutien.

Nous espérons que l'année 2022 sera meilleure.

Les membres de l'association ACLT et CHT'I SAVATE et moi-même vous souhaitons une bonne année 2022.

Patrick BERGAMINI Président de l'association ACLT

L'activité boxe Française se poursuit pour le plus grand plaisir des adeptes !

Outre sur un plan physique, où la silhouette se muscle et s'affine. la boxe permet de prendre confiance en soi et d'évacuer stress. « Quand on boxe, on ne pense à rien d'autre, tant la vigilance et la concentration sont grandes : c'est une vraie parenthèse dans le quotidien. »

ARTRES
Tous les lundis



Salle des Fêtes
7 rue de la Fabrique
17h à 18h30 (Jeunes)
19h15 à 21h30 (Adultes)

Ch'ti savate club
BOXE FRANÇAISE



VERCHAIN MAUGRÉ
Tous les jeudis



Salle des Fêtes
Place du 8 mai 1945
17h à 18h30 (Jeunes)
19h15 à 21h30 (Adultes)

VIENS BOXER !

ACLT
ARTRES
FFSAVATE
Contact: Philippe GRAND
06 82 45 41 14



ASSOCIATION ARTRES EN LIESSE



" Le bureau d' Artres en Liesse présente ses meilleurs vœux à tous en ce début d'année 2022. Si les conditions sanitaires, loin d'être propices en ce moment, le permettent alors; la brocante aura lieu le 3 avril de 8h à 16h et les inscriptions démarreront début mars
En mai, un voyage pourrait alors nous amener aux hortillonnages d'Amiens et visiter le magnifique château de Rambures dans la foulée
Un voyage est toujours en attente pour retrouver les jeux de Walibi en août.
Bien cordialement à tous"
C MARTENS

PARIS-ROUBAIX

Secteur N°23 - Km : 136,3
Artres - Quérénaing / 1300 m



Le Paris-Roubaix, l'une des courses les plus attendues de la saison est passée à Artres. Elle s'est déroulée le dimanche 3 octobre, après une annulation en 2020 et un report de six mois cette année, à cause de la situation sanitaire.

ASSOCIATION ÉCOLE DE MUSIQUE

De belles notes malgré la tempête sanitaire !

L'année 2021 s'achève au milieu des turbulences sanitaires qui l'ont secouée au fil des mois.

Mais l'école de musique d'Artres, « Société l'Avenir », forte de son expérience de 2020, a poursuivi, en s'adaptant, son activité.

Les offres de prestations ont été réduites, entraînant une baisse des inscriptions. Ainsi, comme l'année précédente, il n'y a pas eu d'ouverture de l'éveil musical, ni de la chorale. Le cours de piano et un groupe de solfège ont repris à distance suivant les modalités mises en places lors du confinement.

Dès la rentrée de septembre, il a été nécessaire de mettre en place un protocole strict répondant aux directives sanitaires et demandant l'implication et l'acceptation de ces règles à tous les membres de l'école de musique : les élèves et leurs parents, les professeurs, les membres du bureau...



La bonne nouvelle est qu'il y a eu reprise en présentiel des cours de guitare, de flûte traversière et flûte à bec, ainsi que de plusieurs groupes de solfège (de différents niveaux), avec mise en place de règles sanitaires (port du masque, solution hydroalcoolique, désinfection des surfaces...). Nous espérons vivement que les annonces gouvernementales nous permettront de continuer ces cours dans les mêmes conditions, en présentiel.

Nous regrettons de n'avoir pu offrir notre chaleureux concert de Noël qui est un moment fort apprécié par tous. Mais nous espérons que 2022 nous permettra de nous retrouver pour fêter tous ensemble la musique pour l'audition de fin d'année.



Il faut encourager et applaudir la "résilience" des participants qui ont su, dans cette époque chaotique, trouver l'énergie pour garder le goût et le plaisir qu'apporte la musique !





Mariage

03 JUILLET XAVIER SEGARD - EMILIE ALLARD
 10 JUILLET ANTHONY DEMAN - CELESTINE VERMEULEN
 14 AOUT MICKAEL CHOPIN - EMILIE TISON
 21 AOUT ROMAIN BONTE - AUDE POUTREL
 12 NOVEMBRE THIBAUT NORMAND - LAURE IGLESIA
 18 DECEMBRE MARVIN LENOIR - MARIE NORTIER



Naissance

29 DÉCEMBRE 2020	MARTIN	LOTHAIRE
28 JANVIER 2021	MAÏWENN	SAINT-MICHEL
04 FÉVRIER	EYDEN	PIETTE
15 MARS	TIMOTHÉ	BRUNEBARBE
18 MARS	ROMY	DANDOIS
12 AVRIL	LYAM	GOSSELIN
06 MAI	LOU	MORAUX
26 MAI	SOPHIE	GRATTEPANCHE
30 MAI	ULRICH	PIORUN
9 JUILLET	RUBIN	BRULANT
21 AOÛT	LIVIA	HUREL
28 AOÛT	MARGA	SZALKA
02 OCTOBRE	UGO	DOUVRY
08 OCTOBRE	LOUISE	FOUGNIES
01 NOVEMBRE	EMMA	LADJAL
14 DÉCEMBRE	MARIUS	BOIVENT
17 DÉCEMBRE	LEXIE	PETIT



Décès

28 FÉVRIER JACKIE HERLAUT
 14 AVRIL SUZANNE DREMIÈRE
 17 AVRIL PHILIPPE KRAUSS
 28 SEPTEMBRE JACQUELINE FREMAUX